

À l'intention des pharmaciens propriétaires

Nouvel avis – Avis de rupture de stock

(Acebutolol, Acebutolol-100, Apo-Acébutolol, Mylan-Acebutolol, Mylan-Acebutolol S, Novo-Acebutolol et Sectral, Co. 100 mg)

Dans l'infolettre 033 du 27 avril 2018, nous vous informions que les compagnies Sanis, Pro Doc, Apotex, Mylan et Novopharm étaient en rupture de stock pour les produits suivants :

Acebutolol	Co.	100 mg	02286246
Acebutolol-100	Co.	100 mg	02164396
Apo-Acébutolol	Co.	100 mg	02147602
Mylan-Acebutolol	Co.	100 mg	02237721
Mylan-Acebutolol S	Co.	100 mg	02237885
Novo-Acebutolol	Co.	100 mg	02204517

Nous vous informions alors qu'à compter du **23 avril 2018**, la Régie acceptait de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour le produit suivant :

Sectral	Co.	100 mg	01926543
---------	-----	--------	----------

Nous vous avisons que le produit Sectral est maintenant en rupture de stock et que la Régie accepte également de payer temporairement au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la mise en capsule du mélange de poudre d'acébutolol (chlorhydrate d') avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments*, et ce, depuis le **8 mai 2018**.

Pour ce faire, vous devez utiliser le code de facturation suivant :

Acébutolol (chlorhydrate d')	Caps.	100 mg	99101466
------------------------------	-------	--------	----------

Site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels
Abonnez-vous à nos fils RSS 

Téléphone

Québec 418 643-9025
Ailleurs 1 888 883-7427

Télécopieur

Québec 418 528-5655
Ailleurs 1 866 734-4418

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 17 h
(mercredi de 9 h 30 à 17 h)

Si vous faites préparer la mise en capsule du mélange de poudre d'acébutolol (chlorhydrate d') avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments* à l'extérieur de votre pharmacie, la Régie remboursera exceptionnellement le prix réel d'acquisition incluant les frais de préparation et de transport, s'il y a lieu, à même le coût du médicament. De plus, vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement de l'ordonnance.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.